

Le lien *des*

Volume 4, # 5, Mai 2026



Joséraphiliens



Photo : Guillaume Roy

Mot du maire

Bonjour à tous,

Je suis fier de vous annoncer que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables a remporté un prix au Patrimoine Beauceron 2026 dans la catégorie « Interprétation et diffusion » grâce à la vidéo Mémoire de l'histoire du Moulin des Fermes. Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à ce beau succès. Votre implication et votre soutien font toute la différence pour la mise en œuvre de notre patrimoine.



Par ailleurs, avec les travaux qui approchent concernant la voie ferrée, des négociations sont présentement en cours au sujet des compensations liées à l'usure prématurée de l'asphalte avec le MTQ ferroviaire.

Des discussions sont également entamées concernant le futur pont et le tracé à venir, en collaboration avec la Ville de Saint-Joseph et le MTQ.

Marc Lessard, maire

Chronique du conseil

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du **5 mai**, le conseil municipal :

- Apporte des modifications à la politique et au contrat de location de la salle du conseil ;
- Adopte la Politique d'utilisation des médias sociaux et netiquette en annexe ;
- Fixe le délai accordé pour le paiement des taxes foncières à être vendu en cas de non-paiement à deux ans ;
- Adopte le règlement RM-SQ-05-01 concernant les animaux ;
- Adopte le règlement 289-26—Règlement sur la tarification de certains biens, services et activités ;
- Donne avis de motion et dépose le projet de règlement 290-26— sur l'occupation du domaine public ;
- Donne avis de motion et dépose le projet de règlement 291-26—concernant les ententes relatives à des travaux municipaux ;
- Planifie les travaux de voirie à effectuer en 2026 dans la municipalité ;
- Demande au gouvernement du Québec d'examiner la possibilité de reconnaître le Centre Paul-Gilbert de Charny comme un hôpital autonome, distinct de l'Hôtel-Dieu de Lévis et le doter de sa propre gouvernance ;
- Mandate une firme d'ingénieurs pour l'évaluation et la documentation de l'état actuel du rang des Érables Nord, permettant de mesurer l'évolution de l'état de la chaussée à la suite des travaux de réhabilitation du chemin de fer.

Séance de conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu mardi, le **2 juin 2026 à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal au 238, route des Fermes.**

Veuillez noter que l'ordre du jour sera disponible sur notre site internet le lundi précédant la séance du conseil. Sachez que vous pouvez nous transmettre vos questions pour la séance du conseil en tout temps par courriel.



Social des Joséabliens

Réservez votre dimanche, le 20 septembre 2026 pour le Social des Joséabliens !

Vous pourrez vous régaler avec le méchoui servi par Beauce Boeuf.

Surveillez notre page Facebook, ainsi que le bulletin municipal de juillet, la publicité officielle sortira bientôt. Elle vous permettra de connaître les détails de l'événement !



Une belle reconnaissance pour notre municipalité !

Le 14 mai dernier, la MRC Beauce-Centre a dévoilé les lauréats de la 11e édition des Prix du patrimoine, lors d'un événement tenu au Musée Marius-Barbeau à Saint-Joseph-de-Beauce.

Nous sommes fiers d'annoncer que la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables s'est distinguée en remportant un prix dans la catégorie « Interprétation et diffusion » pour son projet audiovisuel mettant en valeur l'histoire du Moulin des Fermes.

Ce projet porteur de mémoire, permet de faire vivre un pan important de notre histoire locale en donnant la parole aux citoyens et en rendant accessible le riche patrimoine de notre communauté.

Les prix du patrimoine, remis tous les deux ans, visent à reconnaître les initiatives qui contribuent à la préservation, à la mise en valeur et à la transmission de notre patrimoine, qu'il soit bâti, culturel ou immatériel.

Cette reconnaissance souligne l'engagement de notre municipalité à préserver et partager son histoire, tout en mettant en valeur l'identité et la richesse de notre milieu.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont participé à la réalisation de ce projet et qui en ont fait une telle réussite.



Photo : Gracieuseté MRC Beauce-Centre

Les personnes n'ayant pas encore visionné la vidéo intitulée « Mémoires de l'histoire du Moulin des Fermes » sont invitées à se rendre le site Internet de la municipalité afin de la découvrir.

Rendez vous au : <https://stjosephdeserables.com> dans le menu « Moulin des Fermes » tel que démontré sur l'image suivante.

Bon visionnement !



ACCUEIL

MA MUNICIPALITÉ

CITOYENS

ENTREPRISES

APPEL D'OFFRES

MOULIN DES FERMES

CONTACT

Vidéo "Mémoire du Moulin des Fermes"

Travaux de voirie—Saison 2026

Voici la liste des travaux de voirie à effectuer en 2026 dans la municipalité.

Lieu des travaux	Type de travaux	Coût prévu
Rang St-Burno Travail déposé au programme TECQ	Planage et pavage de la route sur 762 mètres	180 000 \$
Rang St-Jules Travail déposé au programme TECQ	Reconstruction d'une section du rang St-Jules sur 500 mètres	61 000 \$
Rang St-Bruno et rang des Érables Travail déposé au programme PPA-CE	Traitement de fissures et mini-pavage	10 000 \$
Rang des Érables Nord Programme TECQ	Implantation d'une borne-fontaine	15 000 \$
Chemins forestiers Travail déposé au programme PPA-CE	Reprofilage de fossés, rechargement et reconstruction à certains endroits ciblés, remplacement d'un ponceau	9 000 \$
Sous-total		275 000 \$
Aides financières à appliquer à ces projets		-245 000 \$
	Total	30 000 \$

Nouveautés au Moulin des Fermes

La semaine dernière, de nouvelles infrastructures ont été installées sur le site du Moulin des Fermes. Les familles pourront désormais profiter de modules de jeux pour enfants, réalisés par l'entreprise *Créations dans les arbres*, favorisant le jeu et la découverte en plein air. De plus, les nouvelles balançoires, fabriquées par *Meubles Plein-air D H Inc.*, ont été aménagées afin de permettre aux visiteurs de savourer pleinement le paysage paisible et enchanteur du site. Nous invitons les citoyens à venir découvrir ces ajouts et à profiter de cet espace renouvelé.



Un petit geste, un grand impact

Et si quelques heures de votre temps pouvaient transformer le quotidien de quelqu'un ? Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches recherche des bénévoles qui souhaitent offrir un peu de temps dans le milieu de la santé. Dans nos CHSLD, centres de jour, fondations et autres milieux, les bénévoles apportent chaleur, écoute et réconfort. Leur présence contribue à humaniser les soins et à améliorer le quotidien des usagères et des usagers.

Les activités sont simples et accessibles : discuter, faire de la lecture, chanter, accompagner lors d'activités ou simplement être présent. Un geste qui change des vies ... et la vôtre !

👉 Informez-vous : benevolaensante.ca



Offre d'emploi d'été

 Tu cherches un emploi d'été qui fait une différence ?

C'est le moment de passer à l'action ! 

Contribue à des projets concrets en environnement

Développe tes compétences dans un cadre stimulant

Fait partie d'une équipe engagée et dynamique

La MRC Beauce-Centre recrute toujours !

N'attends pas trop longtemps : découvre les détails et postule dès maintenant

 <http://www.mrcbeaucecentre.ca/mrc-beauce-centre/carrieres>



Protéger nos rives, c'est cultiver l'avenir

Agriculteurs, vous êtes les gardiens de notre territoire. Respecter la bande riveraine, c'est bien plus qu'une obligation : c'est un geste concret pour préserver la qualité de l'eau, protéger vos sols... et assurer la pérennité de vos terres.

À retenir :

- Une bande riveraine minimale de **3 mètres sans culture** doit être conservée en milieu agricole
- Les rives complètes peuvent atteindre **10 à 15 mètres selon la pente**
- Les **3 premiers mètres sont protégés** (sans culture, pesticides ni fertilisants)

Pourquoi c'est essentiel ?

- Réduit l'érosion et protège vos sols
- Filtre les pesticides et fertilisants
- Améliore la qualité de l'eau
- Favorise la biodiversité et les pollinisateurs
- Protège vos cultures à long terme

Une bande riveraine végétalisée agit comme un **bouclier naturel** pour vos champs et vos cours d'eau.



À RETENIR:

- Une bande minimale de 3 m sans culture doit être conservée en milieu agricole
- Les rives complètes peuvent atteindre de 10 à 15 mètres selon la pente

POURQUOI C'EST ESSENTIEL?

- Réduit l'érosion et protège vos sols
- Filtre les pesticides et fertilisants
- Améliore la qualité de l'eau
- Favorise la biodiversité et les pollinisateurs



ÉCOCENTRE



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-VICTOR

Heures d'ouverture :
Vendredi : de 8 h à 16 h
Samedi : de 8 h à 15 h

Saint-Odilon
de-Cranbourne

Heures d'ouverture :
Vendredi : de 8 h à 16 h
Samedi : de 8 h à 15 h

Les deux écocentres seront ouverts
les jours fériés suivants :

- Lundi 30 juin
 - Lundi 1er septembre
 - Lundi 13 octobre
- de 8h00 à 16h00

Pour les résidents de la MRC de Beauce-Centre

Ce service est offert exclusivement aux citoyens des municipalités suivantes :

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| 1. Saint-Joseph-de-Beauce | 6. Saint-Odilon-de-Cranbourne |
| 2. Saint-Frédéric | 7. Saint-Victor |
| 3. Tring-Jonction | 8. Saint-Alfred |
| 4. Saint-Joseph-des-Érables | 9. Saint-Séverin |
| 5. Beauceville | 10. Saint-Jules |

Avant de vous déplacer, assurez-vous de :

- Consulter la liste des matières acceptées et refusées
- Prendre connaissance des règlements à suivre pour accéder au site
- **Bien trier vos matières avant d'arriver à l'écocentre**

Tous les détails sont disponibles sur le site web de la MRC :

➡ www.mrcbeaucecentre.ca/services-aux-citoyens/ecocentre-et-points-de-depot-2/

MATIÈRES ACCEPTÉES



- Métaux
- Encombrants
- Bois
- Résidus verts
- Matières recyclables
- Terres, briques et agrégats
- Appareils réfrigérants
- Appareils électroniques
- Plastiques agricoles, tubulures d'érablières
- Huiles usées
- Peinture et solvants

Autres RDD - informez-vous!



MATIÈRES REFUSÉES



- Sols contaminés
- Résidus alimentaires
- Ordures ménagères
- Déchets biomédicaux et radioactifs
- Résidus contenant de l'amiante
- Cyanure, amiante, BPC
- Feux d'artifice, explosifs, armes, munitions et substances illicites
- Carcasses d'animaux
- Pneus
- Lampes non acceptées (luminaires, ballasts, DEL, lumières de Noël, etc.)
- Plantes exotiques envahissantes, terre contaminée et souches d'arbres
- Toute matière impossible à identifier



CONDITIONS D'UTILISATION

1. Pas de véhicules immatriculés F et L
2. Preuve d'adresse dans la MRC Beauce-Centre
3. Aucun camion ou remorque à benne basculante
4. Interdit de fouiller dans les conteneurs de déchets et de recyclage
5. Doit porter des vêtements et des chaussures adéquats pour le déchargement. *

* La MRC se décharge de toute responsabilité en cas d'accident lors du déchargement des matières par l'utilisateur.

MRC
BEAUCE-CENTRE



Municipalité Saint-Joseph-des-Érables

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

AVIS EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Règlement no 289-26—Règlement sur la tarification de certains biens, services et activités

Lors de la séance ordinaire du 5 mai 2026, le Conseil a adopté le règlement no 289-26—RÈGLEMENT SUR LA TARIFICATION DE CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce sixième jour du mois de mai 2026.

Marie-Josée Mathieu, directrice générale et greffière-trésorière



Municipalité Saint-Joseph-des-Érables

AVIS D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 291-26 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC est donné :

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 5 mai 2026, le conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables a adopté le projet de règlement no 291-26 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.

QU'une assemblée de consultation publique sur le projet de règlement no 291-26 se déroulera le 2 juin 2026 à 19h00 dans la salle des séances du conseil municipal au bureau municipal situé au 238 route des Fermes et permettra aux personnes intéressées de soumettre leurs commentaires sur les modifications proposées.

Le projet de règlement no 291-26 touche les dispositions suivantes :

- Assujettir la délivrance d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation à la conclusion d'une entente entre le requérant et la Municipalité, portant la réalisation des travaux municipaux et sur la prise en charge et le partage des coûts relatifs à ses travaux ;

QUE le projet de règlement no 291-26 est disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce treizième jour du mois de mai 2026.

Marie-Josée Mathieu, directrice générale et greffière-trésorière

Multi-Aventures 2026



Programme d'été de la MDJ Beauce-Centre

→ Pour les jeunes de 12 à 17 ans !



8 sorties durant l'été !

ISaute, Magasinage aux Galeries de la Capitale, Village Vacances Valcartier, Zoo de Granby, Ziptopia Aventures et plus !



300\$ Membre

350\$ non membre

400\$ hors MRC Beauce-Centre



Inscription sur Zeffy

maison
des jeunes
Beauce-Centre

Pour nous joindre



Saint-Joseph-des-Érables

Bureau municipal :

Directrice générale : Marie-Josée Mathieu

Téléphone : 418 397-4772

Courriel : municipalite@stjosephdeserables.com

Envoi de photos et location de salle : info@stjosephdeserables.com

Site internet : www.stjosephdeserables.com

Resp. de la voirie et des infrastructures : Martin Maurice **Urgence :** 418 369-0431
voirie@stjosephdeserables.com

Resp. de l'urbanisme et inspecteur en bâtiment : Steeve Breton
permis@stjosephdeserables.com

Émission des permis feux : Alain Busque 418 397-4358 poste 233 Cell. : 418 389-9966

Conseil municipal

Maire : Marc Lessard 418 389-4273

Mairesse sup. : Mélanie Roy 418 397-8418

Conseiller : Sylvain Lambert 418 225-7952

Conseillère : Sophie Lessard 418 209-4109

Conseiller : Éric Lessard 418 397-5379

Conseillère : Marie-Pier Giguère 418 209-2848

Conseiller : Jean-François Giguère 418 420-5333

Heures d'ouvertures du bureau municipal :

Du lundi au mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00